

Mener un audit de projet informatique

Cours Synthèse de 2 jours - 14h

Réf : ADT - Prix 2024 : 1 950CHF HT

L'audit des projets demande une triple compétence : règles et déontologie de l'audit, expertise sur les technologies IT et maîtrise des processus de conduite de projets. Ce cours vous présente les principes fondamentaux de l'audit de projets informatiques, dans le cadre des référentiels actuels (CMMI et COBIT).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Appréhender les principes fondamentaux de l'audit de projets informatiques

Avoir une bonne connaissance des projets informatiques, des technologies IT et des processus de conduite de projets

Comprendre le cadre des référentiels CMMI et COBIT

Connaître les règles et les méthodes d'un audit

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 08/2018

1) Les projets informatiques aujourd'hui

- Constats, avancées et difficultés des projets informatiques. Les axes d'amélioration, les facteurs de succès.
- Les tendances : le projet comme un investissement, la professionnalisation, les bonnes pratiques.
- Notion de maturité de l'organisation (approche CMMI) et conséquences sur la conduite des projets.

2) Introduction à l'audit des projets

- Définition (audit, inspection, contrôle, revue) et pratiques de l'audit.
- Les normes d'audit, la déontologie de l'auditeur : des règles incontournables.
- Les certifications des auditeurs CISA, CISM (ISACA-AFAI) et CIA (IIA-IFACI).

3) Audit de projets et conformité aux référentiels

- La notion de conformité. Application aux projets informatiques, limites et principes.
- La bonne gouvernance du SI, la place du COBIT, les pistes d'audit, les objectifs de contrôle.
- CMMI : un modèle de maturité pour l'amélioration des processus sur les projets.
- Audit et sécurité du SI. La norme ISO 17799 : principes.
- ITIL® : la préparation et la mise en place du support aux livrables du projet, la gestion des configurations.

4) Mener une mission d'audit

- Le déclenchement de l'audit. La lettre de mission.
- La composition d'une équipe d'audit.
- Les sources d'information : documentation, analyse des tests et des données de gestion du projet.
- Préparation du rapport d'audit, formes et plans types.

PARTICIPANTS

Auditeurs qui veulent maîtriser les techniques et les spécificités de l'audit des projets informatiques ou des informaticiens qui désirent progresser vers des fonctions d'auditeurs.

PRÉREQUIS

Connaissances de base en Systèmes d'Information. Expérience requise en conduite de projets informatiques.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...
Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

5) L'évaluation de la conduite du projet

- Vérification et mesure du niveau d'avancement et de consommation. Evaluation du "Reste à Faire".
- Conformité des processus projets aux procédures et standards applicables.

6) L'analyse des risques d'un projet

- Qu'est-ce qu'un risque ? Notions d'événement, de causes et de conséquences.
- Les types de risques : stratégiques, projets, produits, utilisation, maintenance.

7) L'évaluation des livrables et des produits

- Conformité de la définition de la solution aux besoins.
- Evaluation de qualité de l'architecture.
- Adéquation des choix techniques.
- Les facteurs Qualité. La qualité de la documentation.

8) L'audit des projets externalisés

- Règles et pratiques sur la mission : traçabilité des informations collectées, présentation des conclusions.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2024 : 10 juin

GENÈVE
2024 : 16 sept., 25 nov.